



Mon premier grand excès de vitesse quelle sanction ?

Par **seballica**, le **07/05/2010** à **16:14**

Bonjour,

Je souhaite connaître, selon votre expérience et connaissance, la sanction qui m'attend.

J'étais au volant d'un véhicule professionnel dans le cadre d'un déplacement... et j'ai subi un flash (embarqué dans une auto) dans une zone limitée à 70 km/h sur la A86 (IDF) un soir de semaine, vers 22 h 00. Vitesse retenue 126 km/h soit + 56 km/h !

Ma société a reçu un document de la brigade qui faisait les contrôles en demandant de présenter les papiers du véhicule (carte grise et assurance) + extrait Kbis, ce qu'a fait ma société, en plus de donner mon identité ainsi que mes coordonnées. Je pense recevoir une convocation (toujours pas de nouvelle à ce jour et infraction commise le 04 février, papier reçu début avril.

Donc, comme c'est mon premier grand excès de vitesse, je voulais avoir votre avis sur le temps de l'éventuelle suspension et montant d'amende.

Merci pour votre réponse.
Cordialement.

Seballica

Par **Tisuisse**, le **07/05/2010** à **23:05**

Bonjour,

Les sanctions maximales sont sur le post-it relatif aux excès de viitesses, en en-tête de ce forum de droit-routier.

Pour connaître les us et coutumes du tribunal, le mieux serait d'assister à des audiences traitant de ce type de délit. Le greffe du tribunal vous communiquera les dates des prochaines audiences.